

MAGAZINE
DES ADHÉRENTS
MGEN DE LA SAVOIE

mgen[★]

73

MAI 2019 / N° 44



**ÊTRE PROCHE
DE VOUS :**
notre perpétuelle
préoccupation

P. 4

GRUPE
vyv

3 **PRÉVENTION**
Agenda des
événements à venir

6 **BILAN D'ACTIVITÉ 2018**
Section de Savoie

8 **MGEN AVANTAGE**
2 partenariats locaux
à découvrir



DANIEL REYNIER
PRÉSIDENT
DE LA SECTION
SAVOIE

Adhérents, la démocratie ne peut pas exister sans vous !

Depuis plusieurs mois maintenant, un certain nombre de Français manifestent leur mécontentement, de façon récurrente, tous les samedis. Ces mouvements sont les symptômes d'une perte de confiance dans notre modèle actuel de société. Entre promesses

non tenues et espoirs déçus, beaucoup de nos concitoyens ont le sentiment de ne pas être écoutés, d'être laissés pour compte. Et pourtant, les signaux d'alerte n'ont pas manqué. Un seul exemple : le taux de participation aux diverses élections est en baisse constante depuis des décennies.

L'Histoire nous apprend que les périodes d'incertitude poussent à un repli sur soi. Il semble que la tendance actuelle soit aux mots en « isme » : dédagisme, individualisme, nationalisme, fanatisme, obscurantisme...

Et MGEN dans tout ça ? Me direz-vous.

A l'inverse de tous ces mots en « isme » que je viens de citer, notre mutuelle est fondée sur des valeurs telles que : fraternité, équité, solidarité, tous ces mots en « é » qui s'opposent absolument à la tendance perverse et mortifère que je viens d'évoquer. Le modèle mutualiste est né il y a 150 ans. Malgré cet âge respectable, il est résolument moderne car il est certainement **la** réponse aux maux de notre société actuelle.

Notre modèle est celui de l'Economie Sociale et Solidaire qui peut être résumé ainsi :

- gestion démocratique,
- liberté d'adhésion,
- profit individuel proscrit, résultats financiers réinvestis dans l'entreprise,
- indépendance à l'égard des pouvoirs publics.

Loin d'être marginale, l'Economie Sociale et Solidaire représente 12,8 % des emplois privés en France et 10 % du PIB.

C'est fort de ce modèle que MGEN s'ouvre davantage aux différentes fonctions publiques : en 2018 nous avons été référencés par le ministère des affaires sociales, le ministère de la transition écologique et solidaire. Parmi les organismes complémentaires à l'assurance maladie, nous ne sommes pas les seuls acteurs à partager ce modèle de l'ESS. Avec d'autres, en septembre 2017, nous avons créé le groupe VYV qui assure la protection complémentaire de 10 millions de personnes, soit 1 français sur 6. Ainsi, il est plus aisé de faire entendre notre voix.

Notre force, c'est aussi notre réseau de militants, envié par tout le monde mutualiste. Il est constitué d'adhérents qui, convaincus de la justesse des valeurs que nous portons, ont décidé de donner un peu de leur temps pour promouvoir MGEN. Chaque adhérent, grâce à notre modèle démocratique, peut contribuer à l'évolution de notre mutuelle. Le comité de section est constitué d'adhérents élus par leurs pairs. En Savoie, il est constitué de 33 membres. 1/3 de ces sièges seront renouvelables début 2020.

« Beaucoup de formes de gouvernement ont été testées, et seront testées dans ce monde [...]. Personne ne prétend que la démocratie est parfaite ou omnisciente. En effet, on a pu dire qu'elle était la pire forme de gouvernement à l'exception de toutes celles qui ont été essayées au fil du temps¹. »

Alors rejoignez le comité de section pour faire vivre la démocratie au sein de votre mutuelle. Je suis disponible pour répondre à toute question.

Puissions-nous, grâce à nos efforts individuels et notre souci du collectif, améliorer nos conditions de vie pour les générations futures ! Passez un bel été !



PS : notre publication s'adapte au numérique. Vous trouverez différents QR-Code comme celui ci-contre. Utilisez votre smartphone ou votre tablette pour le décrypter. Cela vous donnera accès à des sources complémentaires d'information.

Prévention 3

- Agenda
- Le Centre de Réadaptation de Grenoble

Zoom 4-5

- Être proche de vous : notre perpétuelle préoccupation

Bilan d'activité 2018 6

- Bilan d'activité chiffré 2018 de la section de Savoie

Dis, c'est quoi? 7

- Un MPI, membre participant jeune à MGEN

MGEN AVANTAGE 8

Vous dites Démocratie à MGEN ?

Une mutuelle est un espace de démocratie où chacun, après avoir adhéré volontairement à un projet collectif, peut exercer un droit de regard selon le principe un(e) adhérent(e) / une voix.

Vos représentants sont les élus du comité de section. Leur mandat est de 6 ans. Ils sont renouvelés par tiers grâce à des élections qui ont lieu tous les 2 ans.

La prochaine élection aura lieu début 2020 mais la liste des candidats sera clôturée le 31 octobre 2019.

Si vous vous intéressez à votre mutuelle, si vous voulez contribuer à son évolution et porter la voix des adhérents, nous vous encourageons à vous porter candidat(e) et à prendre contact avec le Président de la section, Daniel REYNIER, en lui écrivant à dreynier@mgen.fr.



BULLETIN MGEN SAVOIE



MGEN Savoie

116, avenue du Grand Ariétaz
73079 Chambéry Cédex 9



Tél. : 3676 • Fax : 04 79 62 19 39

Internet et courriel : www.mgen.fr

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :

l'équipe de direction et les membres de la commission communication

Directeur de la Publication : le Président

Rotage : atelier protégé LMDES

Conception/Impression : Kalistene Conseil

Imprimé sur papier Eco certifié PEFC 100 % - ISSN en cours

Les événements de cette fin de semestre

Gestion du stress et Yoga du rire

le 11 juin St Jean de Maurienne



La Mutualité Fonction Publique et la CARSAT proposent notamment pour les adhérents retraités MGEN une conférence sur la gestion du stress et le yoga du rire le 11 juin à la salle polyvalente, rue du Parquet à Saint Jean de Maurienne. Les participants pourront s'inscrire à des ateliers qui auront lieu dans les semaines suivantes (*plus d'infos dans nos prochaines Newsletters et la page départementale Savoie du site mgen.fr*).



LE CENTRE DE RÉADAPTATION DE L'ACADÉMIE DE GRENOBLE

Accompagner le retour au travail

Madame Fabienne Blaise, Rectrice de l'académie de Grenoble et la MGEN ont signé à la rentrée une convention de partenariat instituant le Centre de réadaptation de l'académie de Grenoble (CRG).



Elément de la politique des ressources humaines de l'académie, il a été créé pour :

- Prévenir la désinsertion professionnelle et sociale des personnels en arrêts longs, par une remise en situation professionnelle.

- Favoriser le maintien dans l'emploi par l'accompagnement et le suivi des personnels en poste adapté de courte durée ou en période préparatoire au reclassement.

Il s'adresse aux personnels de l'Education Nationale (enseignants ou non) qui, suite à un congé de longue maladie ou de longue durée, doivent se préparer à réintégrer leurs fonctions ou à se réorienter.

Sur prescription du médecin de prévention, le CRG accompagne la personne en stage de re-confrontation au travail pour favoriser la réussite de la reprise, soit dans la fonction initiale, soit via un projet de reconversion.

Le centre travaille avec l'ensemble des établissements scolaires des premier et second degrés ainsi que les services académiques, qui sont tous des lieux d'accueil potentiels.

Le CRG est le cinquième centre à être créé, après celui de Paris (1972), Bordeaux (2014), Aix-Marseille (2015) et Nantes qui a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2016.

Il fait partie des actions de santé au travail menées en partenariat par le Ministère de l'Education Nationale et la MGEN dans le cadre des réseaux PAS (Prévention, Aide et Suivi).

Dirigé par Mme **Isabelle Castellan**, détachée de l'Education Nationale auprès de la MGEN, il est avant tout un dispositif de coordination faisant intervenir plusieurs professionnels ou structures selon les besoins des personnels accompagnés.



VIPS

14 et 15 juin Chambéry



MGEN participe encore cette année au village information prévention santé organisé par la CPAM de Savoie en partenariat avec la Mairie de Chambéry les 14 et 15 juin de 10h à 18h au parc du Verney à Chambéry. Cette manifestation rassemble plus de 40 associations du département qui œuvrent dans le domaine de la Santé. Nous proposons cette année sur notre stand un escape game sur le thème du sommeil. Le vendredi est réservé aux élèves mais le samedi est tous publics. Nous vous attendons nombreux.

Sport santé, ateliers vélo électrique



On sait combien l'activité physique est importante pour se maintenir en bonne santé. La pratique du vélo électrique est un bon moyen de renouer avec une activité physique en douceur. Cependant le maniement de ces vélos a des spécificités.

En partenariat avec l'agence Ecomobilité, nous vous proposons des ateliers vélo à assistance électrique à **Albertville le 12 juin 2019 et à Aix Les Bains le 2 juillet 2019.**

Inscription via nos prochaines Newsletters et la page départementale Savoie du site mgen.fr.

« Abordez et vivez votre retraite en forme »

25 juin Chambéry



La Mutualité française Auvergne Rhône-Alpes propose notamment pour les adhérents MGEN à + ou - 2 ans de leur départ à la retraite une journée « Abordez et vivez votre retraite en forme » qui aura lieu le 25 juin de 9h à 17h au Château de Candie à Chambéry (533 rue du Bois de Candie). La matinée sera consacrée à des ateliers centrés sur l'expression et l'écoute de chacun : Comment conserver la forme ?

Comment éviter la solitude ? Comment bien vieillir ? Comment partager son expérience ? Après le déjeuner, une initiation à la marche nordique sera proposée par un coach Athlé Santé. Enfin, un temps d'échanges comment vivre et habiter votre présent sera mené par une psychologue.

Inscription obligatoire et renseignement : e.betemps@mfara.fr, 04 79 28 76 23



Être proche de vous : notre perpét



Depuis plus de 70 ans, MGEN s'efforce de satisfaire ses adhérents en favorisant la proximité. Avec le temps, MGEN a déployé un ensemble de dispositifs afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des adhérents. Faisons le point sur certains d'entre eux.

Maintenir le lien et vous écouter

Sur le plan collectif, le fonctionnement démocratique de la mutuelle permet d'écouter les adhérents depuis l'origine.

COMITÉ DE SECTION

Les élus du comité de section les représentent localement et portent leur voix. Les délégués à l'assemblée générale votent chaque année les grandes évolutions de la mutuelle. La section va à la rencontre de ses adhérents via une assemblée départementale biennale.

RENCONTRES MUTUELLES 2019

Ça, c'est l'obligation statutaire. MGEN ne s'en contente pas en organisant régulièrement des **rencontres mutuelles** afin d'échanger avec ses adhérents. En Savoie, il y a eu 5 rencontres mutuelles en 2018 réparties sur l'ensemble du département. En 2019, une rencontre a eu lieu le 20 mars à Chambéry.

NOUS MGEN

MGEN a aussi mis en place une démarche permanente d'écoute et de dialogue via un forum de discussions appelé **Espace Nous MGEN**. Des informations complémentaires sont accessibles via les comptes twitter du groupe MGEN ou de la section de Savoie (@MGENSavoie).

Sur le plan individuel, tout est mis en œuvre pour vous permettre de prendre contact avec MGEN par le moyen le plus commode pour vous..

CENTRE DE SERVICES

Dans notre département, **le centre de services** vous accueille du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30 (ou de 9h à 18h sur rendez-vous).

ACCUEIL DE PROXIMITÉ

Nous avons assuré **68 permanences de proximité** sur le territoire savoyard en 2018 et avons prévu un programme de 40 permanences sur le 1^{er} semestre 2019 (dates consultables sur la page départementale Savoie du site mgen.fr : <https://urlz.fr/9rfn>).



NUMÉRO UNIQUE 3676

Un numéro unique, le **3676** (*service gratuit + prix d'un appel*), a été créé pour vous permettre de joindre la mutuelle depuis l'ensemble du territoire métropolitain de 8h à 18h30.

MGEN ET VOUS

Un **espace personnel** sur le site mgen.fr vous permet d'accéder à de nombreux services et à une messagerie en ligne. L'espace d'échanges

MGEN et vous, forum accessible via le site mgen.fr, permet à tout moment de trouver les réponses aux questions du quotidien en posant directement une question ou en consultant les réponses certifiées par MGEN et les différentes rubriques.

MGEN & VOUS
Trouvez les réponses à vos questions du quotidien.

NOUS MGEN
Échangez sur des sujets qui vous rassemblent.

Ion Espace personnel en ligne : c'est plus rapide, c'est



Tous vos services en ligne

Pour faciliter vos démarches, découvrez les services MGEN en ligne pour accéder à votre santé sans contraintes et en toute liberté !

Votre espace personnel
Votre application mobile MGEN
MGEN&vous sur les réseaux sociaux

Quelle préoccupation

UNE MUTUELLE
PROCHE

Ça change
la vie ?

Vous accompagner tout au long de votre vie : notre engagement

Pour faire face à la complexité grandissante et afin d'optimiser les opérations gestionnaires, MGEN a progressivement centralisé les activités dites de back-office dans des centres de gestion. Pour autant, la gestion de certaines prestations reste de

la compétence des centres départementaux car ceux-ci sont plus à même d'effectuer ces traitements et d'en assurer le suivi dans le cadre de la relation avec l'adhérent.

PRESTATIONS ACTION SOCIALE



L'accompagnement de proximité des adhérents s'observe aussi dans le cadre des **prestations d'action sociale**. Cet accompagnement est toujours supervisé avec bienveillance par les représentants départementaux élus des adhérents qui participent à la commission d'action sociale. Ils sont attentifs aux situations les plus précaires et n'hésitent pas à étudier des mesures dérogatoires lorsque les effets de seuil sont défavorables aux adhérents les plus fragiles.

PRÉVENTION



La section départementale agit aussi pour ses adhérents en matière de **prévention**. Dernièrement, nous avons proposé des dépistages audition, un atelier vélo électrique (encore 2 dates à venir), une conférence sur l'AVC (accident vasculaire cérébral). A ce sujet, nous vous rappelons que la lecture de notre newsletter savoyarde envoyée par mail (<https://urlz.fr/9rgN>) ou la consultation de notre page départementale sur le site mgen.fr vous permet d'être informé(e) de toutes ces manifestations.

CLUB SANTÉ SENIORS

Nous ne pouvions pas terminer cet article sans aborder **le club santé seniors**. Réservé aux adhérents MGEN retraités, ce club a vocation à les rapprocher, à limiter leur isolement par la pratique commune d'activités de loisirs. Pour plus de proximité, il existe 3 antennes : une à Chambéry, une autre à Saint Jean de Maurienne et une dernière dans l'Avant-Pays Savoyard. Des volontaires du club rendent visite aux adhérents MGEN dans les EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).



PROXIMITÉ MUTUALISTE

Dernièrement, des élus de Savoie ont aussi participé à un nouveau dispositif appelé « **Proximité mutualiste** », mené en partenariat avec La Poste, auprès des adhérents âgés de plus de 75 ans et identifiés comme potentiellement isolés. Ce projet d'action sociale vise à renforcer l'accompagnement sur le parcours de vie et de santé et proposer à l'adhérent des services l'aidant à mieux vivre. Les militants ont pris contact avec les adhérents pour les informer sur les soutiens auxquels ils peuvent prétendre dans le cadre de leurs contrats mais également pour les orienter vers les dispositifs publics ou associatifs pouvant être actionnés.

Un adhérent un peu « spécial » nous a fait savoir qu'il ne souhaitait pas bénéficier de « Proximité mutualiste » mais qu'il trouvait que ce dispositif était vraiment pertinent. Cet adhérent est un ancien directeur de la section MGEN de Savoie, **Joseph FAVRE**, âgé de 95 ans. Tous les jours, il se rend au club santé seniors pour jouer au bridge. Il n'est donc pas isolé et maintient un lien social fort grâce aux activités du club. Lorsque nous l'avons interrogé, il nous a dit son plaisir de voir que MGEN ne perdait pas ses valeurs et continuait à inventer des moyens de toujours mieux accompagner ses adhérents. Il nous a rappelé, par exemple, la création de la prestation orphelinat lorsqu'il était en fonction.

L'ensemble de ces dispositifs ainsi que la mobilisation militante nous permet de revendiquer notre différence : être une mutuelle qui écoute et accompagne vraiment ses adhérents !

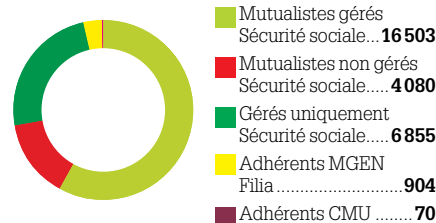
Bilan d'activité chiffré 2018 de la section de Savoie

Certaines prestations vous sont inconnues ? Renseignez-vous en appelant le 36 76 ou en vous rendant à la section. Notre accueil tout public est ouvert de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi. Pour vous assurer une réponse personnalisée, nous vous invitons à prendre rendez-vous en appelant le 36 76, pour être reçu(e) entre 9h et 18h.

Personnes gérées en Savoie

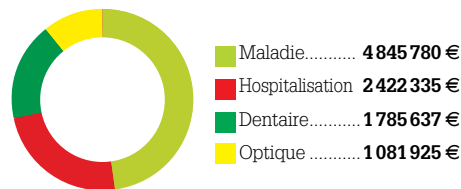
MGEN Savoie protège actuellement un peu plus de 28 400 personnes, en progression de 0,8 % par rapport à 2017.

A contrario, nous enregistrons une baisse sensible de 5,7 % du nombre d'adhérents MGEN Filia, baisse continue depuis 2015. On trouve très probablement une première explication avec l'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013 qui a obligé à partir du 1^{er} janvier 2016 tous les employeurs privés à proposer à leurs salariés un contrat de complémentaire santé collectif. Cette érosion était inéluctable mais elle est compensée par le développement de l'activité contrats collectifs chez MGEN, principalement vers les structures de l'Economie Sociale et Solidaire qui partagent nos valeurs.



Dépenses de santé 2018

Pour la Savoie, les dépenses de santé MGEN augmentent globalement de 3,2 % en 2018 (contre seulement 1,1 % en 2017) mais cette hausse est très variable d'une catégorie de dépenses à l'autre. Tandis que les dépenses de maladie diminuent de 0,5 % (elles avaient augmenté de 3,2 % en 2017), celles des autres catégories croissent : +3,5 % pour l'optique (-2,3 % en 2017), +6,8 % pour le dentaire (-7,3 % en 2017) et +8,3 % pour l'hospitalisation (déjà +5,1 % en 2017). Nous attendons de voir dans les prochaines années l'impact du 100 % santé sur les dépenses en optique et soins dentaires.



Nombre de bénéficiaires des prestations 2018

Le graphique « **Nombre de bénéficiaires des prestations 2018** » vous donne un aperçu du caractère unique de la protection MGEN. Bien plus qu'une complémentaire santé, la couverture MGEN a été pensée la plus large possible pour vous accompagner dans les moments heureux ou difficiles de votre vie.

Globalement, en 2018, le nombre de bénéficiaires diminue pour toutes les principales prestations spécifiques et notamment pour les allocations journalières (complément de revenus en cas de passage à demi-traitement) qui restent malgré tout la prestation la plus sollicitée par les adhérents éligibles : par près de 1 sur 60 (contre 1 sur 50 en 2017) !

Seules 3 prestations voient leur nombre de bénéficiaires augmenter :

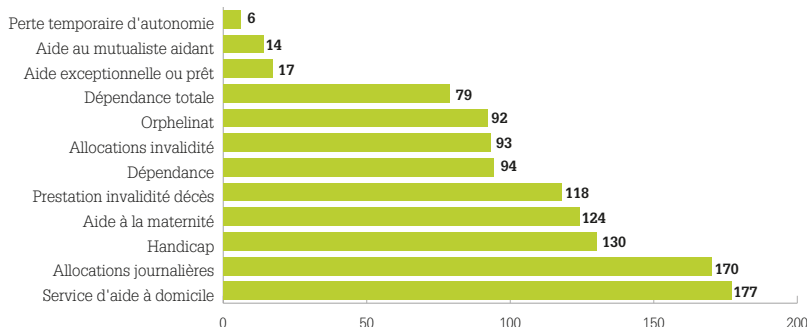
- ▶ Les allocations invalidité (+ 2 bénéficiaires),
- ▶ La perte temporaire d'autonomie (+ 2 bénéficiaires ; forfait trimestriel de 400 € versé pendant 4 trimestres maximum aux actifs souffrant de certaines pathologies - infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral invalidant, cancers, sclérose en plaques – ou de séquelles suite à un accident),
- ▶ La dépendance totale (+15,9 % avec 13 bénéficiaires supplémentaires

par rapport à 2017). En 2014, nous n'enregistrons que 68 bénéficiaires contre 95 aujourd'hui.

Cette hausse de près de 40 % en 4 ans confirme, s'il en était besoin, que la perte d'autonomie est un phénomène en accroissement. Consciente de cet enjeu de société, la Mutualité Française (dont les mutuelles couvrent 70 % des plus de 65 ans) a rédigé une contribution d'une vingtaine de propositions, couvrant les enjeux de prévention, d'accompagnement et de financement du grand âge et de l'autonomie destinée à alimenter la concertation publique en amont d'une loi pour améliorer la prise en charge de la perte d'autonomie, annoncée par le Président de la République d'ici fin 2019. Cette contribution est le résultat

d'un travail mené avec les mutuelles membres de la Mutualité Française, d'un dialogue avec des dizaines d'acteurs institutionnels, personnalités qualifiées, syndicats, associations d'usagers du système de santé, fédérations, think tanks..., et de consultations citoyennes en ligne (pour en savoir plus : <https://urlz.fr/9rzy>).

Côté MGEN, la prestation dépendance totale est incluse dans l'offre globale historique depuis 2010 et l'offre additionnelle complément d'autonomie moyennant une cotisation complémentaire est diffusée depuis 2011.



Dis, c'est quoi un MPJ, membre participant jeune, à MGEN ?

Avant 2017, seuls les enfants, bénéficiaires d'adhérents MGEN étaient couverts par l'offre Jeunes.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, une gamme d'offre Jeunes, ÔJI, est mise en place, proposant une couverture par année civile (avec tacite reconduction).

LA GAMME ÔJI

Cette gamme est bien évidemment accessible aux bénéficiaires enfants des adhérents MGEN mais aussi à tous les étudiants. Si un étudiant n'a pas de lien de filiation avec un adhérent MGEN, il adhère directement en tant que membre participant jeune (MPJ).

Cette gamme comporte 5 offres. L'offre **ÔJI Essentielle** est uniquement accessible lors de l'adhésion en tant que MPJ. Les 4 autres offres sont construites sur la base des prestations santé des 4 offres de la gamme MGEN Santé Prévoyance (celle du parent pour ceux qui sont bénéficiaires enfants) : **ÔJI Initiale, ÔJI Équilibre, ÔJI Référence, ÔJI Intégrale.**

LES OFFRES ÔJI SONT COMPLÉTÉES DE PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

► Des forfaits spécifiques :

Prévention (contraception, vaccins prescrits non remboursés, sevrage tabagique...), Bonus Prévention (protections auditives, éthylotests, gilets réfléchissants, abonnements annuels aux clubs de sport et licences sportives, automédication), Se soigner Autrement (ostéopathie, consultations de diététiciens, actes médicaux d'acupuncture, homéopathie, chiropraxie).

► **3 packs de services** : « Urgences » en cas d'accident ou d'immobilisation, « Bien démarrer » pour la gestion du budget et démarches administratives, « Mieux informé » pour tout savoir sur la santé.

► **Une couverture internationale** en inclusion, à laquelle peut être ajouté le CCI, Complément de Couverture Internationale, conseillé lors de séjours dans des pays dits « coûteux » (Etats-Unis, Brésil, Japon, Australie...) pour renforcer la protection à l'étranger.

► Des prestations d'actions sociales et solidaires

Autre plus : ÔJI est éligible aux aides régionales réservées le plus souvent aux étudiants boursiers pour le financement de leur complémentaire santé.

L'application Mobile ÔJI contient les principales fonctionnalités courantes (consulter les remboursements, visualiser et télécharger les attestations, géolocaliser les professionnels de santé...) auxquelles s'ajoutent des rubriques plus inhabituelles comme « Kesako » qui met à la disposition des adhérents des conseils et des actualités utiles pour leur bien-être ou encore « Mon coach examen » qui propose un accompagnement personnalisé durant la période d'examen scolaire afin de mieux appréhender ces moments propices à l'anxiété et au stress.



Et la Sécurité sociale pour les étudiants ?

L'étudiant qui commence des études supérieures après son baccalauréat ou un diplôme équivalent est pris en charge s'il remplit les conditions de la protection universelle maladie (PUMA), c'est-à-dire une résidence stable et régulière en France. Il n'a pas de cotisation Sécurité sociale à acquitter.

S'il est déjà affilié à la Sécurité sociale, il n'a aucune démarche à faire : il reste rattaché à son régime de protection sociale, généralement celui de ses parents.

L'étudiant bénéficie même d'une assurance accidents du travail et maladies professionnelles (AT-MP) pour les accidents survenus :

- pendant les cours dispensés en atelier ou en laboratoire,
- à l'occasion des stages en entreprise, sous réserve qu'ils figurent au programme de ses études et mettent en pratique l'enseignement dispensé, qu'ils donnent lieu à la signature d'une convention de stage et qu'ils soient non rémunérés mais pouvant donner lieu à gratification.

S'il exerce une activité professionnelle en parallèle de ses études, il est affilié au régime général sur critère d'activité professionnelle, sur présentation de toute pièce justifiant de sa situation, par exemple, son contrat de travail, un bulletin de paie.



mgen



GRUPE **vyv**

MGEN AVANTAGE.FR LIBÈRE VOS ENVIES DE LOISIRS !



Vous aimez lire, aller au théâtre ou à des concerts, découvrir le monde, visiter des musées, pratiquer une activité physique ? Rendez-vous sur mgenavantage.fr et profitez de centaines d'offres pour vivre vos loisirs sans vous priver !

TOUTE LA CULTURE ET LES LOISIRS MOINS CHERS

Grâce à mgenavantage.fr, vous bénéficiez en tant qu'adhérent MGEN d'avantages exclusifs sur un ensemble d'offres culturelles, de loisirs, de sport et de vacances partout en France et surtout près de chez vous !

DÉCOUVRIR UNIVERS CULTURE

Concerts, spectacles, théâtres, musées, expositions, mais aussi abonnements presse, cinémas, librairies...

S'ÉVADER UNIVERS VOYAGES & VACANCES

Locations, séjours, hôtellerie, thalasso... Profitez de séjours bien-être, de vacances en campings-villages, d'hôtels de qualité au meilleur prix partout dans le monde.

PARTAGER UNIVERS LOISIRS

Visitez les plus beaux monuments de l'Hexagone, du château d'Azay-le-Rideau au Palais de Tau. Amusez-vous dans les plus grands parcs d'attractions et animaliers (Puy du Fou, Parc Astérix, Futuroscope...).

SE DÉPASSER UNIVERS SPORTS

Clubs de sport, équipements, grandes compétitions... Bénéficiez de tarifs préférentiels sur votre abonnement parmi 2.000 salles de sport en France.

TOUTE L'ANNÉE DES BONS PLANS PRÈS DE CHEZ VOUS

mgenavantage.fr, c'est aussi la culture, les voyages, les loisirs à deux pas de chez vous ! Outre les avantages sur les grandes marques, vous bénéficiez de nombreux partenariats avec les acteurs culturels locaux : réductions sur les cinémas de votre quartier, les théâtres, les musées, les festivals régionaux et les associations proches de votre lieu de vie.

mgenavantage.fr

VIVEZ VOS PASSIONS À PRIX RÉDUIT

Zéro contrainte, un maximum d'avantages : mgenavantage.fr, c'est un accès en ligne pour profiter de toutes les offres instantanément !



**DES OFFRES EXCLUSIVES NÉGOCIÉES
POUR LES ADHÉRENTS MGEN**



**DES BONS PLANS À PROXIMITÉ
GRÂCE À LA GÉOLOCALISATION
ET LA CARTE MGEN AVANTAGE**



**DES ACHATS EN LIGNE
100% SÉCURISÉS**

A CE JOUR, 2 PARTENARIATS NOUÉS EN SAVOIE :

► Tarif réduit sur l'ensemble des spectacles de l'Espace culturel La Traverse au Bourget-du-Lac. Pour connaître la programmation annuelle d'une trentaine de spectacles professionnels, théâtre, comédie, musique, danse, humour et jeune public : espaceculturelatraverse.fr

► Réduction avec Cap'Ouréa sur les séjours au Chalet Edelweiss à St François Longchamp et au Centre Montagne l'Arméra à Valmeinier. Pour en savoir plus : capourea.fr

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, MGEN Vie, immatriculée sous le numéro SIREN 441 922 002, MGEN Fila, immatriculée sous le numéro SIREN 440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - Sises ; 3 square Max Hymans 75748 PARIS CEDEX 15. Document à caractère publicitaire.